Image not found or type unknown

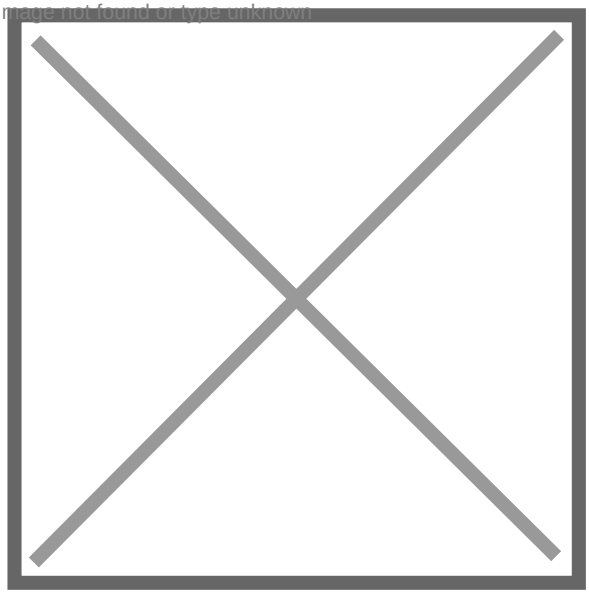

Mail indecent envoyé par erreur à mon dg

Par **besoinconseils**, le **06/11/2009** à **13:34**

Bonjour,
Suite à une conversation par mail entre collegues, j'ai malheureusement envoyé un mail disant "la bite dans son cul !!! à mon directeur.
Ce mail ne lui était pas adressé et je m'en suis excusé, confuse.
Le lendemain matin je suis convoquée pour une mise à pied pour une mesure de licenciement pour faute grave.
J'aurai voulu savoir ce que je risque ?
Puis-je contesté la faute grave car le mail netit pas destiné à mon directeur et n'est pas reelement une insulte ...
Que dois-je faire ?
La plaisanterie a de "graves consequences"...
Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés